

Soutenez
l'agriculture varoise
Faites un don !

Pour nous rejoindre,
comment faire ?

APASA

Association Pour Aider
les Sinistrés de
l'Agriculture

VAR

Par chèque

à l'ordre de « APASA Association Pour Aider les Sinistrés de l'Agriculture »

à adresser à la Chambre d'Agriculture du Var
70 avenue du Président Wilson, 83550 Vidauban

▶ Par virement bancaire

Titulaire du compte : Association Pour Aider les Sinistrés de l'Agriculture du Var

IBAN : FR76 1910 6000 0943 6470 5219 460

SWIFT / BIC : AGRIFRPP891

Adresse de l'Association :

70, avenue du Président Wilson 83550 Vidauban

Adresse de la Banque :

Crédit Agricole Provence Côte d'Azur à Vidauban

Vous êtes un particulier ou une entreprise et vous souhaitez soutenir l'APASA ?

Vous pouvez :

▶ **mettre à disposition du matériel ou du personnel** lors des sinistres (bennes, poubelles, karchers, pelles,...) pour faciliter nos interventions.

▶ **contribuer financièrement à l'APASA.** Cela nous permet d'acheter des matériels de première nécessité (outils, équipements, machines de nettoyage, etc.) et de couvrir la participation à des frais directs (repas, déplacements des bénévoles, voire hébergements).

**100 % DES DONNS BENEFICIENT
AUX SINISTRES**

Contact

Association Pour Aider les Sinistrés
de l'Agriculture Varoise

70, avenue du Président Wilson

83550 Vidauban

04 94 50 54 75

assoc.apasa83@gmail.com



*Ensemble face
aux sinistres agricoles*

Qui sommes-nous ?

L'APASA (Association Pour Aider les Sinistrés de l'Agriculture dans le Var) est une association Loi 1901 **créée en mars 2015** sous l'impulsion de la Chambre d'Agriculture du Var.

Notre objectif : venir en aide aux agriculteurs varois dont les exploitations ont subi des dommages lors d'évènements climatiques ou autres sinistres.

A l'origine ...

Suite à la **répétition des catastrophes climatiques dans le Var** (inondations en 2010, 2011 et 2014, grêle en 2012, 2014 et 2018, gel en 2016, tornade en 2017...), la profession a souhaité se doter d'un **outil d'accompagnement des agriculteurs sinistrés plus réactif** que les dispositifs d'aides nationaux (voire régionaux) comme les calamités agricoles.

Nos actions

- **Organisation de chantiers solidaires** avec des bénévoles en lien avec les syndicats agricoles
- **Achat et mise à disposition d'outils** de nettoyage pour les exploitations sinistrées
- **Prise en charge de dépenses** variées (location de bennes d'évacuation de déchets...)
- **Organisation de collectes solidaires de fonds publics /privés** et de leur redistribution au bénéfice des exploitations sinistrées



En collectant des fonds d'origine privée et publique, l'association met en place rapidement des actions d'entraide.

Composition

L'APASA est composé de **16 membres** :

- Chambre d'Agriculture du Var,
- Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles du Var,
- Jeunes Agriculteurs du Var,
- Confédération Paysanne du Var,
- Coordination Rurale du Var,
- Fédération des Caves Coopératives du Var,
- Fédération des Vignerons Indépendants du Var,
- Association « Les Vins De Bandol »,
- Syndicat des Vins Coteaux Varois en Provence,
- Syndicat de Défense des Vins Côtes De Provence,
- Syndicat des Vins des Coteaux d'Aix-en-Provence,
- Syndicat des Vignerons du Var,
- Syndicat Agricole et Horticole de Hyères,
- Syndicat Horticole du Var,
- Syndicat de Défense de la Figue de Solliès,
- ADEVAR

Elle accueille **7 membres invités** : MSA, Crédit Agricole Mutuel PCA, Banque Populaire Méditerranée, Groupama, Pacifica, CER France Provence, Association des Maires du Var.



En chiffres

12 EPISODES CLIMATIQUES sur 6 ans

22 REUNIONS de la cellule de crise agricole

450 EXPLOITANTS SINISTRES accompagnés

